



Riche de ses 350 ans d'histoire, La Prairie offre une qualité de vie orientée vers la famille, les jeunes et les aînés. Dynamique grâce à de nombreuses activités culturelles, sportives et de loisir, elle mise sur un développement économique durable pour maintenir un niveau de taxation compétitif. Ses nombreux attraits touristiques, son Site patrimonial déclaré, ses parcs de conservation, son marché public et sa proximité avec le fleuve Saint-Laurent constituent quelques-uns de ses atouts indéniables. Située en Montérégie, dans la MRC de Roussillon, La Prairie est une ville en plein essor, résolument tournée vers l'avenir, qui compte près de 25 604 habitants.



Saisonniers en horticulture Service des travaux publics et du génie (Remplacements)

Nature de la fonction

Sous l'autorité du contremaître, le titulaire exécute des travaux manuels très diversifiés concernant les activités propres au domaine de l'horticulture et des décorations. Il conduit un véhicule léger pour se déplacer entre les différents lieux de travail.

En saison estivale, l'horaire est de 40 heures/semaine, pour une période de 26 semaines. À l'extérieur de cette période, l'horaire est variable et sur appel selon les besoins du Service.

Qualifications et exigences

- Diplôme d'études professionnelles en horticulture ornementale
- Minimum d'un an d'expérience dans un poste similaire
- Connaissance des plantes de mosaïque (atout)
- Attestation de réussite du cours de Santé et sécurité sur les chantiers de construction (atout)
- Permis de conduire classe 5, classe 3 (atout)
- Capacité à se servir de l'outillage simple (manuel, électrique ou à essence)
- Capacité à travailler en équipe; respect des politiques, lois et procédures telles que : Santé et sécurité au travail, achats, etc.

Salaire

Le salaire et les conditions de travail sont régis par la convention collective des employés de métiers de la Ville de La Prairie présentement en vigueur. Salaire horaire de 25,18 \$ à 29,63 \$ selon expérience

Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae au plus tard le 28 février 2019

par courriel : emploi@ville.laprairie.qc.ca
par la poste : Service des ressources humaines, Ville de La Prairie
170, boulevard Taschereau, bur. 400, La Prairie (Québec) J5R 5H6
par télécopieur : 450 444-6636

Prière de ne pas téléphoner. Seuls les candidats retenus pour le processus de sélection seront contactés.

La Ville de La Prairie applique un programme d'équité en matière d'emploi.
Le genre masculin utilisé dans le présent avis inclut le genre féminin.